



## **DÉCLARATION**

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR JEAN-CLAUDE GAKOSSO**

**MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA**

**COOPÉRATION, CHEF DE LA DÉLÉGATION CONGOLAISE,**

**AU SOMMET CONSACRÉ A L'ADOPTION DU PROGRAMME  
DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015**

**SUR LE THÈME :**

**« TRANSFORMER LE MONDE : METTRE EN OEUVRE UN  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015 »**

**New York, le 25 Septembre 2015**

**Vérifié au Prononcé**

***Excellence Messieurs les Co-présidents***

***Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,***

***Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et Chefs de Gouvernement,***

***Excellences Mesdames et Messieurs,***

J'ai le grand honneur de prendre la parole à cette tribune au nom de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République du Congo.

***Excellences Mesdames Messieurs***

Au moment où les dirigeants de la planète entérinent un ambitieux programme, négocié au terme d'un processus au cours duquel mon pays, le Congo, s'est totalement investi aux côtés des autres États membres, en qualité de membre du Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement ouvert, ma délégation ne peut que se réjouir de ce qu'elle considère comme une conquête historique.

***Excellences Mesdames et Messieurs,***

C'est ici même, en l'an 2000, que nous avons promis d'aider notre Organisation à s'adapter à la nouvelle ère qui s'ouvrait et à renforcer sa capacité à gérer les défis du maintien de la paix et de l'élimination de la pauvreté.

C'est fort de cette promesse que nous avons alors adopté les quinze Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui avaient pour vocation d'atteindre huit cibles en matière de lutte contre la pauvreté avant l'an 2015.

Aujourd'hui à l'échéance de la date butoir, il nous paraît opportun de prendre la mesure du chemin parcouru dans la réalisation de ces objectifs et dans le même temps apprécier, notre capacité à assurer une vie digne à nos populations comme nous nous étions engagés à le faire, voici quinze ans.

Certes, depuis lors, des progrès considérables ont été accomplis sur la voie de la réalisation de ces objectifs. La pauvreté mondiale continue de diminuer. Plus d'enfants que jamais vont à l'école primaire . Les décès d'enfants ont chuté de façon spectaculaire. L'accès à l'eau potable a été grandement étendu . Les investissements ciblés dans la lutte contre le paludisme, le sida et la tuberculose ont sauvé des millions de vies. Ainsi parlent les statistiques.

Les OMD ont indéniablement transformé la vie des gens, bien que particulièrement en Afrique l'éradication de la pauvreté demeure, hélas, un objectif éloigné de la réalité.

En République du Congo, depuis 2000, des progrès remarquables ont été enregistrés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, même si le chemin à parcourir reste encore long.

Des contraintes diverses et variées exigent davantage d'efforts, mais le gouvernement s'y emploie avec détermination. Ainsi pour vaincre ces difficultés, aller au delà des OMD et relever les défis d'un développement durable plus inclusif, nous avons adopté en juillet dernier, une stratégie nationale de développement durable qui concilie les exigences de croissance économique et celles du développement social.

### ***Messieurs les Co-présidents,***

L'évaluation des OMD devrait nous permettre de saisir toutes les possibilités qu'offre notre Organisation, soixante dix ans après sa création, pour agir et avancer ensemble, dans la construction d'un monde qui réponde aux aspirations de nos États et de nos Peuples

Nous venons d'adopter un nouveau cadre de développement pour l'après 2015 ; un programme que nous avons voulu transformateur, universel, et centré sur les trois (3) dimensions du développement durable.

Cependant, pour sa mise en œuvre ce programme nécessite des financements internes et externes adaptés et suffisants, capables d'inscrire nos nobles ambitions dans la durée.

Pour ce faire, il me semble qu'il nous faudrait engager des réformes du système de gouvernance mondiale du financement ; un système doté de nouvelles règles permettant aux États d'améliorer leur capacité de mobilisation des ressources pour le développement.

Tel est, à notre sens, la pertinence du Programme d'action issu de la 3<sup>ème</sup> Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis Abéba, en juillet dernier.

. La mise en œuvre de ce programme constitue, à nos yeux, une étape déterminante pour le succès des échéances à venir, tout aussi vitales pour l'avenir de l'humanité et l'héritage que nous devons à léguer aux générations futures.

Je voudrais, d'ores et déjà, fonder l'espoir que la Conférence sur le climat, prévue à Paris en décembre prochain, aboutira à un accord ambitieux, condition indispensable à l'atteinte des nouveaux objectifs de développement que nous venons adopter.

***Excellences Mesdames et Messieurs,***

Nos destins sont liés et l'avenir que nous voulons ne peut se construire durablement que si nous agissons ensemble et différemment, en fondant notre action future sur de nouveaux paradigmes réputés de « développement durable »

Il reste que la réussite de ce programme transformateur est tributaire de la volonté politique de nos gouvernements et de la détermination que nous devons mettre dans sa mise en œuvre pour un monde plus fraternel et plus généreux.

Je vous remercie